

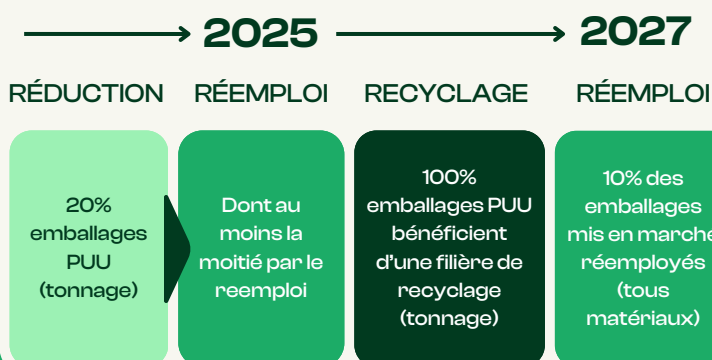
SYNTHÈSE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R (RÉDUCTION, RÉEMPLOI, RECYCLAGE) POUR LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Industries des
peintures, encres,
couleurs, colles et
adhésifs et résines

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) fixe des objectifs nationaux de recyclage et réduction des emballages plastiques à usage unique (PUU) à l'horizon 2025, de réemploi à 2027 et un objectif de sortie des emballages plastiques à usage unique à l'horizon 2040.

La feuille de route 3R doit répondre à ces objectifs tout en préparant l'entrée en application du règlement PPWR, lequel fixe des objectifs

LES OBJECTIFS QUANTIFIÉS À DATE DE LA LOI AGEC



convergenants sur la réduction et le recyclage, mais introduit également des ambitions fortes sur le réemploi par typologie d'emballage (réemploi de 40% des emballages de transport et 10% des emballages de regroupement en 2030, puis de 70% des emballages de transport et 25% des emballages de regroupement en 2040).

Afin d'atteindre ces objectifs, la Fipec qui représente les acteurs des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs et résines, a souhaité construire sa feuille de route 3R des emballages. Autour de ce projet, elle a rassemblé ses cinq syndicats (AFCAL, AFEI, AFICAM, SIPEV, SNFORES) et ses 150 adhérents, couvrant 95 % du marché (5 Mds € et 20 000 salariés).

Pour le secteur de la Fipec, il est difficile de considérer une feuille de route 3R seulement dédiée aux emballages. Au stade de déchets, qu'ils soient encore partiellement pleins ou souillés, la majorité des emballages de la Fipec ne peuvent être séparés de leurs contenus. Au-delà de leur caractère filmogène (qui forme une pellicule sur une surface), les produits de la filière sont en partie classés comme dangereux, ce qui limite les leviers d'action possibles en matière de 3R.

Ainsi, cette feuille de route, co-financée par l'ADEME et la FIPEC, qualifie et quantifie les principaux couples emballages/produits de la filière, définit les solutions 3R possibles ainsi que leurs potentiels au regard des objectifs du décret 3R, et identifie les investissements nécessaires à la mise en place de celles-ci, afin de dessiner une trajectoire pour l'ensemble du secteur.

✓ RÉDUIRE
✓ RÉEMPLOYER
✓ RECYCLER

31 SOLUTIONS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES, DONT 12 ONT ÉTÉ RETENUES PAR LA FILIÈRE À TRAVAILLER EN INDIVIDUEL OU COLLECTIF :

• Sur la **réduction** :

les leviers visent la diminution du poids des emballages (seaux, pots, films) lorsque cela reste techniquement possible, ainsi que l'utilisation de films pré-étirés pour diminuer la consommation de matière.

• Sur le réemploi :

la priorité est de renforcer les dispositifs existants (palettes, IBC), de tester le réemploi pour certains emballages de vente (seaux/pots) et d'étudier le développement de nouveaux usages pour les seaux et pots, notamment pour les artisans et particuliers.

• Sur le recyclage :

les actions prioritaires portent sur la substitution des résines difficiles à recycler comme le PP souple, le passage aux films et housses translucides, ainsi qu'à plus long terme l'étude du déploiement d'une filière de recyclage dédiée aux seaux et pots de bases aqueuses.

• Sur la réincorporation :

la filière se met en cohérence avec le règlement PPWR en intégrant des matières recyclées dans les emballages de vente (seaux/pots) et dans les films et housses de palettisation.

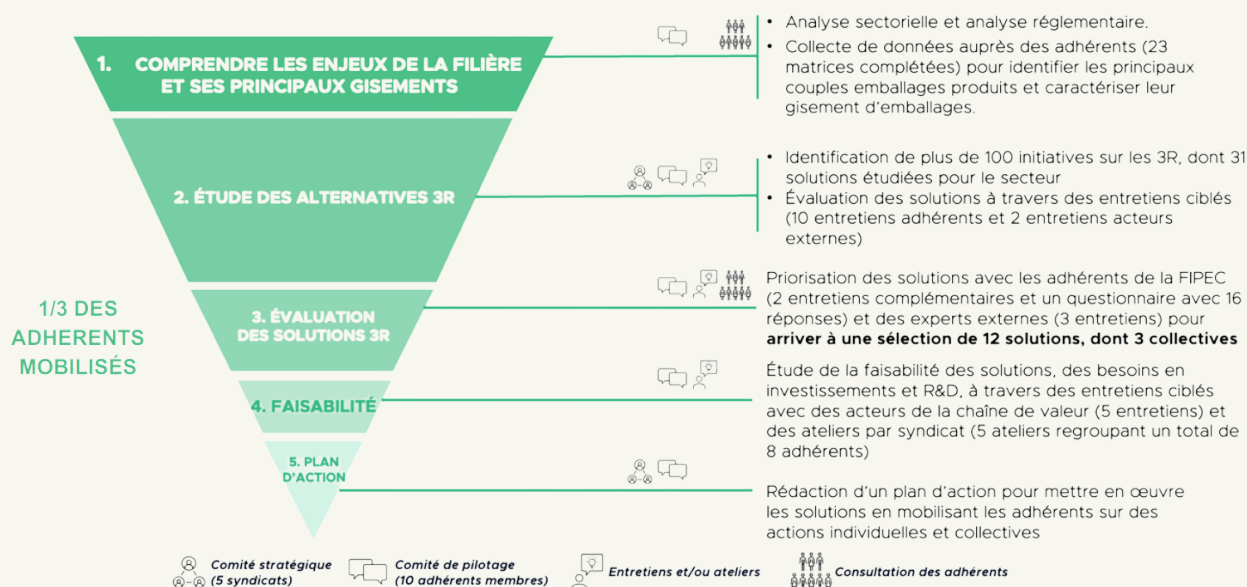
La mise en œuvre des solutions collective est conditionnée par le travail de 3 axes clés :

la réalisation d'une ACV comparative sur les matériaux, doublée d'une analyse des coûts, la standardisation des emballages, et la séparation des contenus/contenants.

Les potentiels calculés pour chaque solution ne constituent pas des engagements fermes : ils visent à offrir une vision prospective à court, moyen et long terme, sous réserve de lever les principaux freins identifiés (viabilité environnementale, standardisation, appétence des consommateurs, rentabilité économique, etc.) étant précisé que les acteurs du secteur doivent également composer avec des contraintes réglementaires strictes, propres à leurs produits, et doivent concilier l'acceptation des consommateurs et la préservation de l'environnement.

1. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie s'est appuyée sur une démarche progressive et collaborative. En effet, cette dernière est essentielle pour souder les acteurs et les orienter sur des solutions pérennes : elle permet de réduire les risques liés à la mise en place des solutions, la mutualisation des investissements, la définition de références communes et l'évolution des comportements.



Les règles du droit de la concurrence ont été respectées à toutes les étapes de l'élaboration de la feuille de route et ont été rappelées en introduction de chaque réunion. Toutes les données individuelles ont été anonymisées et agrégées. Toute entreprise intéressée par ces travaux pouvait y participer. Toutes les entreprises pourront avoir accès à ces travaux. Les adhérents restent souverains quant à l'adhésion et à la mise en œuvre des solutions. Ils restent libres de s'engager sur les solutions collectives retenues ; de mettre en place et de développer des leviers 3R qui ne seraient pas retenus ou identifiés dans le cadre de cette étude. Les solutions non retenues collectivement dans cette trajectoire restent activables par les entreprises souhaitant les mettre en œuvre de manière individuelle.

2. PRÉSENTATION DES PRODUITS DU SECTEUR ET DE LEURS EMBALLAGES

→ Les produits :

UNE FILIÈRE DE PRODUITS CHIMIQUES (AU SENS DE LA REP PCHIM)

Les adhérents de la FIPEC commercialisent des produits en « mélange », finis ou semi-finis qui se composent majoritairement de 4 grandes familles de matières premières :

- **Les liants :**

apportent leurs principales propriétés au revêtement. Les peintures sont classées d'après la nature chimique de leur liant qui en est le constituant le plus important.

- **Les additifs ou adjuvants :**

modifient certaines propriétés de la peinture ou en apportent de nouvelles (additifs antimousse, anti-nuancage, absorbeur UV, fongicide, siccatif, etc.)

- **Les pigments :**

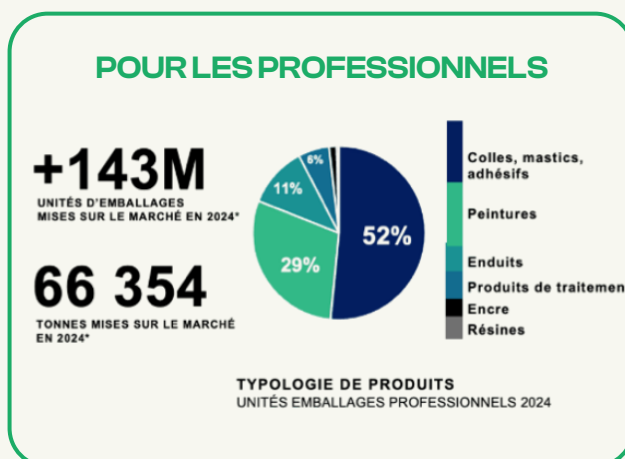
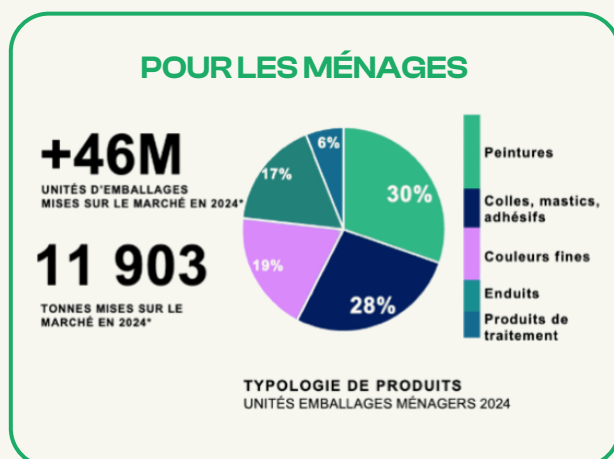
apportent des propriétés optiques (opacité, couleur) ou d'autres propriétés spécifiques (anticorrosion, résistance au feu...).

- **Les charges :**

jouent souvent un rôle plus simple (renforcement mécanique, contrôle du brillant...)

85% DES PRODUITS DESTINÉS À DES CLIENTS PROFESSIONNELS, ET NOTAMMENT CEUX DU BATIMENT (53%).

Les produits de la filière sont destinés à être appliqués par des professionnels ou des particuliers. Correspondant à un savoir-faire spécifique ou à une application dédiée dans l'industrie, une majorité de produits sont destinés aux professionnels. De ce fait, ils sont très dépendants de l'état de santé des marchés débouchés, dont certains en contraction comme le bâtiment ou l'industrie (publication, automobile...).



Présentant, pour une part du gisement, des dangers physiques, sanitaires ou environnementaux, les produits du secteur des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs et résines sont soumis à de nombreuses exigences réglementaires, comme le règlement CLP (Classification, Labelling, Packaging), l'accord ADR (Accord Européen relatif au transport des marchandises dangereuses par Route), les règlements REACH et BPR (Biocidal Products Regulation), ce qui entraîne des contraintes strictes en matière de formulation, de transport, de stockage, d'étiquetage et de gestion des emballages.

→ Les emballages :

Le gisement total d'emballages du secteur de la FIPEC est estimé à environ 800 kt d'emballages, dont 88 % de palettes. Hors palettes, le gisement se décompose entre les emballages de vente, ménagers et professionnels (78kt) et les emballages de regroupement et de transport (12kt).

LES PRINCIPAUX COUPLES EMBALLAGES PRODUITS

Dans la feuille de route 3R de la FIPEC, les emballages de vente ont été distingués selon qu'ils s'adressent au marché ménager ou au marché professionnel.

POUR LES MÉNAGES

- Seaux de peintures décoratives (6 980t)
- Pots de peintures décoratives (1 488t)
- Seaux d'enduits (892t)

POUR LES PROFESSIONNELS

- Seaux de peintures décoratives (34 402t)
- Sacs de colles (4 804t)
- IBC de colles (4 907t)

La majorité de ces emballages sont peu complexes et relativement homogènes en termes de matériaux. En revanche, le gisement reste très hétérogène dans ses formats (cylindrique, rectangulaire...), systèmes d'étiquetage, et contenances. Les emballages de regroupement et de transport n'ont pas été séparés entre le marché ménager et le marché professionnel, car ils restent relativement similaires. Ce gisement est principalement composé de palettes, de films, de housses et de boîtes.

UN GISEMENT DE PLASTIQUE FAIBLE FACE À L'UTILISATION DU MÉTAL

Alors que la majorité du gisement d'emballages en tonnage (hors palette) est en métal, l'utilisation de plastique perdure dans la filière sur des emballages spécifiques. Le gisement d'emballages plastiques représente environ 5 % du total du gisement total d'emballages (hors palettes), soit 33 kt, et se décompose en poids entre : les seaux et les pots (61%), les films et housses (31%) et les IBC (10%).

DE FORTES CONTRAINTES SUR LES FONCTIONS DE L'EMBALLAGE

Du fait de la sensibilité de leur produits, les emballages du secteur des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs et résines répondent à des contraintes techniques fortes comme :

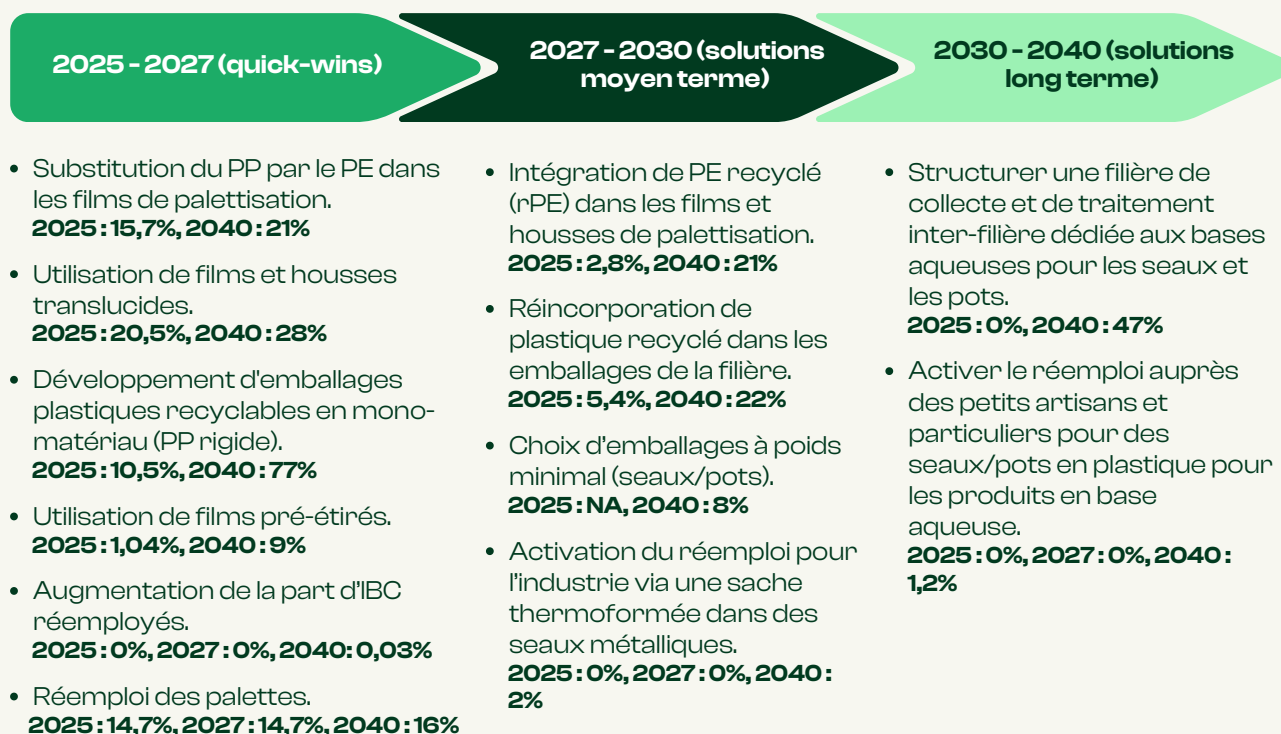
- **Préserver la qualité** du produit en évitant toute contamination, garantir l'efficacité des produits, et faciliter leur utilisation.
- **Faciliter la logistique** : manutention, optimisation du stockage (taille, empilement), résistance aux chocs, aux variations de température et au temps.
- **Supporter le marketing** en permettant une bonne communication avec les utilisateurs, pour le marché professionnel comme pour le marché grand public.

3. LES PRINCIPAUX LEVIERS D'ACTION PAR « R »

Pour atteindre les objectifs fixés par la loi AGECE, la feuille de route de la FIPEC a permis d'établir un socle solide pour qualifier les solutions d'emballages pertinentes pour le secteur, comprendre leurs conditions d'applicabilité et envisager leur déploiement en tenant compte des spécificités industrielles, économiques et réglementaires. Sur les 31 solutions analysées, 12 ont été retenues pour construire la trajectoire sectorielle, lesquelles sont catégorisées par « R » et regroupées en 6 axes de travail.

RÉDUCTION	Poursuivre la réduction absolue en poids		
	Choisir les références d'emballages de poids minimal de la filière (seaux/pots)	Utiliser des films pré-étirés	
RÉEMPLOI	Poursuivre le réemploi des emballages de transport et de vente volumineux		
	Réemployer les palettes	Augmenter la part d'IBC réemployés	
	Initier des expérimentations sur le réemploi des emballages de vente		
	Pour l'industrie : activer le réemploi en intégrant une sache thermoformée dans les seaux métalliques pour les solutions à base aqueuse	Pour les ménagers : activer le réemploi auprès des petits artisans et particuliers pour des seaux/pots en plastique pour les produits en base aqueuse	
RECYCLAGE	Substituer les 5% du gisement plastique qui ne disposent pas de filière de recyclage et maximiser la recyclabilité de tous les emballages plastiques		
	Substituer le PP par le PE dans les films de palettisation	Opter pour des films et housses de palettisation translucides	Intégrer du rPE dans les films et housses de palettisation
	Travailler sur la décontamination des emballages souillés		
	Structurer une filière de collecte et de traitement inter-filière dédiée aux bases aqueuses pour les seaux et les pots		
REINCORPORATION	Réincorporer du plastique recyclé pour converger vers les objectifs de la PPWR		
	Développer les emballages plastiques recyclables (PE, PP rigide, PET) au maximum en mono-matériau	Développer la réincorporation de plastique dans les emballages de la filière	

Ces 12 solutions ont été retenues par la filière selon l'évaluation de leur maturité, des freins et leviers associés ainsi que la capacité des adhérents de la Fipec à s'en emparer. Pour tenir compte de ces éléments, la mise en œuvre des solutions s'inscrit dans une trajectoire temporelle à horizon 2040, se découpant en 3 temps :



4. LES SUITES DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R FIPEC

La feuille de route 3R de la Fipec établit les fondations d'une démarche structurée, collaborative et réaliste, essentielle pour transformer durablement les pratiques du secteur. Cette étude a permis d'évaluer les investissements nécessaires, qu'ils soient financiers (CAPEX/OPEX), environnementaux (ACV) ou technologiques (R&D).

La mise en œuvre de ces orientations passera désormais par le lancement de projets complémentaires, accompagnés et coordonnés par la Fipec, en lien avec les acteurs de la filière.



LE RÉSUMÉ DES 12 SOLUTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R ICI



Cette feuille de route a été élaborée avec le cabinet (RE)SET et certains de nos adhérents, dans le cadre d'un travail collaboratif mené sur une année. Elle reflète l'engagement conjoint des équipes techniques et des dirigeants pour construire une vision commune et des solutions adaptées aux enjeux de notre secteur.

(RE)SET

